

**Travaux HOUILLON REMY TP pour GRDF :
fouilles pour pose d'un robinet acier
à hauteur du 29-31 rue Jean Jaurès RD 657**

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-2, 1^{er} alinéa et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la Déclaration de projet de travaux en date du 14 et du 20 janvier 2015 par Monsieur CRISTOFARO de GRDF Agence Ingénierie et travaux Lorraine Sud 50 rue Charles de Foucauld 54000 NANCY,
- Considérant la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux du 14 et du 20 janvier 2015 formulée par Alexandre PILON représentant la société **HOUILLON REMY TP** sise Le Moulin à 88380 ARCHETTES pour effectuer des travaux de fouilles pour la pose d'un robinet acier sur chaussée et trottoir, sur la RD 657 à hauteur du 29-31 rue Jean Jaurès, à partir du jeudi 5 février 2015 et jusqu'au vendredi 27 février 2015,
- Vu la permission de voirie n° DITAM-VDL-SUD-2015/16 du 27 janvier 2015 délivré par Monsieur Anthony ZOLLINO, Directeur Territorial adjoint à l'aménagement du Val de Lorraine,
- Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation pendant la durée des travaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'entreprise **HOUILLON REMY TP** sise Le Moulin à 88380 ARCHETTES est autorisée à réaliser, pour le compte de GRDF NANCY des travaux de fouilles pour la pose d'un robinet acier sur chaussée et trottoir,
**sur la RD 657 à hauteur du 29-31 rue Jean Jaurès
du jeudi 5 février 2015 jusqu'au vendredi 27 février 2015.**

Article 2 : Pendant la durée des travaux, l'emprise du chantier sera sécurisée et matérialisée par l'entreprise **HOUILLON REMY TP**, avec la mise en place d'une **circulation alternée** par feux tricolores et une **limitation de la vitesse à 30 km/h ; les piétons et le stationnement seront interdits** sur l'emprise du chantier.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de POMPEY FROUARD,
- La Caserne des Pompiers de POMPEY,
- La DITAM,
- La Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey,
- L'entreprise HOUILLON REMY TP,
- GRDF Nancy,
- Affichage.

MARBACHE, le 30 janvier 2015

Le Premier Adjoint
Henri CHARPIN

